

Parrainage des candidats à l'agrément en interprétation de conférence

RAPPEL DU SYSTÈME DE CLASSIFICATION ABC

Pour les interprètes de conférence, le système de classification ABC indique les langues actives et passives dans lesquelles travaille un interprète.

Langues actives

Langue A = langue d'arrivée, langue maternelle (ou autre langue rigoureusement équivalente à la langue maternelle) vers laquelle l'interprète travaille à partir de toutes ses autres langues de travail.

Langue B = langue de départ et vers laquelle l'interprète peut éventuellement travailler, mais qui n'est pas sa langue maternelle.

Langues passives

Langue C = langue de départ uniquement, dont l'interprète a une compréhension parfaite.

Par exemple, A : FR et B : EN signifie que le français est la langue d'arrivée, soit la langue maternelle vers laquelle l'interprète de conférence travaille et que l'anglais est la langue de départ (langue vers laquelle il peut éventuellement travailler, mais qui n'est pas sa langue maternelle).

PARRAINAGE DE LA DEMANDE D'AGRÉMENT

Le candidat doit fournir des lettres de parrains à l'appui de sa demande d'agrément. Les parrains sont des interprètes de conférence membres de l'OTTIAQ, d'une association membre du CTTIC ou de l'AIIIC depuis au moins 5 ans et qui possèdent le même classement linguistique ou un classement supérieur à celui demandé par le candidat. Pour couvrir l'ensemble de ses combinaisons, un candidat peut être amené à faire appel à plus de deux parrains.

Pour appuyer un classement A, le parrain doit être classé A dans cette langue.

Pour appuyer un classement B, le parrain doit être classé A dans cette langue.

Pour appuyer un classement C, le parrain doit être classé B ou A dans cette langue.

Exemples :

- Demande d'agrément A-B** : pour sa langue A, le candidat doit fournir des lettres d'appui de **deux** parrains possédant la même langue A. Pour sa langue B, le candidat doit fournir une lettre d'appui d'un parrain qui possède un classement A dans cette langue.
- Demande d'agrément A-C** : pour sa langue A, le candidat doit fournir des lettres d'appui de **deux** parrains possédant la même langue A et qui possèdent un classement B ou supérieur pour la langue C du candidat.

Pour des demandes comprenant plusieurs langues B et/ou C, le candidat devra s'assurer d'avoir l'appui d'un nombre suffisant de parrains pour couvrir ses différentes combinaisons linguistiques.

La lettre d'appui contient les renseignements suivants :

- Attestation à l'effet que le candidat exerce la profession d'interprète de conférence
- Conférences dans lesquelles il a travaillé avec le candidat au cours des cinq dernières années (dates, langues, thème)
- Confirmation du classement linguistique
- Toute autre observation pertinente



LETTRÉ D'APPUI TYPE SUGGÉRÉE AUX PARRAINS

Objet : Demande d'agrément en interprétation de conférence

Nom du candidat : _____

Classement linguistique demandé : A : _____

B : _____

C : _____

Je soussigné, _____, interprète agréé de :

OTTIAQ

Association membre du CTIC

AIC

depuis au moins 5 ans et dans les langues visées par la demande d'agrément, atteste que le candidat, _____, exerce la profession d'interprète de conférence.

Nom du parrain : _____

Membre de l'OTTIAQ (d'une association membre du CTIC ou de l'AIC) depuis :

Classement linguistique : A : _____ B : _____ C : _____

Conférences dans lesquelles j'ai travaillé en compagnie du candidat au cours des cinq dernières années :

Nom de la conférence :	Nom de la conférence :
Lieu :	Lieu :
Date :	Date :
Thème :	Thème :
Langues :	Langues :

Nom de la conférence :	Nom de la conférence :
Lieu :	Lieu :
Date :	Date :
Thème :	Thème :
Langues :	Langues :



Je confirme le classement linguistique de la demande d'agrément du candidat :

A : _____ B : _____ C : _____

Observations additionnelles, le cas échéant :

Signature

Date

Courriel : _____

Téléphone : _____